Image not found or type unknown

Succession grand parent

Par **Betty69**, le **24/04/2023** à **10:15**

Bonjour à tous ,

J'ai une question voilà mon grand père paternel et mon papa étant décédée je suis héritière de mon papa , ma grand mère étant encore en vie décide de vendre sa maison pour partir vivre en maison de retraite. Suite à cette vente et comme héritière de mon papa j'ai toucher une somme d'argent de la vente de cette maison ma question ou je doit déclarer cette somme au impôt, j'ai vu que la maison apparaissait au impôts dans mes biens immobilier j'y comprend rien c'est marquer propriétaire de la maison avec ma grand mère doit je déclarer cette sommes ici je suis un peu perdu ???? Merci d'avance pour votre aide .cordialement

Par **Visiteur**, le **24/04/2023** à **11:33**

Bonjour,

Par héritage, vous êtes devenue propriétaire d'une part de la maison. Celle-ci a été vendue, vous devez inscrire cette vente sur votre déclaration de revenus, mais il n'y aura pas plus d'impôts à payer.

La maison apparait encore dans vos biens immobiliers parce que la vente doit être assez récente. Vous pouvez envoyer l'attestation du notaire au centre des impôts via votre messagerie sécurisée.

Par **Betty69**, le **24/04/2023** à **12:38**

Merci beaucoup pour vos réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés